



Offenporig Dünnschichtlasur

Glacis pour le bois à l'extérieur

I. Description du matériau

Pour une utilisation sur le bois et les éléments de construction en bois à l'extérieur. Offenporig Dünnschichtlasur offrant une très bonne aptitude à la pénétration et, par conséquent, une résistance durable aux intempéries ainsi que des propriétés permettant de réguler l'humidité. Il peut être utilisé comme première couche ou comme couche de rénovation sur les éléments de construction en bois avec ou sans stabilité formelle et dimensionnelle, sans contact avec la terre.

Description du matériau

| | |
|--|--|
| Type de matériau | Glacis pour le bois sans solvants aromatiques |
| Teintes | Dans un très grand nombre de teintes par le biais du système de nuance Herbol-ColorService (observer la fiche technique du BFS n° 25) |
| Brillance | Mat satiné |
| Densité | 0,92 kg/l (valeur moyenne) |
| Composition (conformément à VdL) | Résine alkyde, cires, pigments teintés organiques et inorganiques, solvants aliphatiques, siccatifs, additifs |
| Code produit pour peintures et vernis | M-KH 03 |
| Emballages | 5 litres |
| Prescriptions de stockage et de transport | UN: - Le stockage se fait conformément aux prescriptions locales. Stocker à l'abri de la chaleur et de la lumière directe du soleil. Observer les indications sur l'étiquette. |
| Marquage de danger | Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Éliminer le contenu et le récipient conformément aux réglementations locales/nationales. Contient du (de la) butylcarbamate de 3-iodo-2-propynyle et 2-butanone-oxime. Peut déclencher une réaction allergique. |

Description du matériau (suite)

| | |
|---------------------------------|---|
| Informations importantes | <p>Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.</p> <p>Assurer une très bonne aération pendant et après l'application. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Les utilisateurs professionnels peuvent nous demander la fiche de données de sécurité.</p> |
|---------------------------------|---|

II. Informations sur la mise en œuvre

Tous les revêtements ainsi que les travaux préalables nécessaires doivent être définis en fonction du bâtiment, cela signifie qu'ils doivent être adaptés à l'état de celui-ci et aux exigences requises. Voir également le VOB (cahier des charges pour l'octroi des travaux du bâtiment), partie C, et la norme DIN 18363, alinéa 3, Travaux de peinture et de vernissage. Bien remuer le matériau avant son application. Les teintes blanc et dérivées du blanc ont tendance, lors d'un éclairage artificiel ou d'un éclairage naturel insuffisant, à montrer des modifications au niveau de la nuance. Ce phénomène spécifique aux revêtements dilués avec des solvants peut être encore renforcé en cas de situations sombres ou d'air ambiant contenant de l'ammoniac. En raison de la gêne olfactive possible, il est conseillé de ne pas traiter les surfaces intérieures des meubles et des armoires avec des revêtements dilués avec des solvants. Pour la mise en œuvre des produits, nous recommandons d'utiliser des pinceaux en soies synthétiques, comme KH-Synt Pro 1952 (PEKA).

Informations sur la mise en œuvre

| | |
|---|--|
| Application | Au pinceau |
| Température de mise en œuvre | Pendant le temps de mise en œuvre et de séchage, la température ne doit pas être inférieure à +5°C et l'humidité relative de l'air ne doit pas dépasser 70 %. |
| Temps de séchage (à 23°C et 50 % d'humidité relative de l'air) | Hors poussière après env. 3 heures, recouvrable après env. 18 heures, sec en profondeur après 1 à 2 jours. La teinte définitive apparaît seulement une fois le séchage terminé. |
| Consommation | Env. 70 ml/m ² et par couche |
| Nettoyage des outils | Immédiatement après utilisation avec Sangajol 5038 ou le diluant Kunstharzverdünner 9610 sans solvants aromatiques. |
| Stockage | Env. 2 ans dans l'emballage d'origine fermé, au sec et au frais, mais à l'abri du gel. |

III. Variantes de revêtements

Les structures de couches mentionnées ainsi que les supports sont des exemples possibles. En raison des nombreuses conditions entrant en ligne de compte pour un bâtiment, il est nécessaire de vérifier de manière professionnelle leurs aptitudes.

Variantes de revêtements

PRÉPARATION DU SUPPORT

| | |
|--|--|
| Exigences générales concernant le support | <p>Le support doit être propre, sec, stable, adhérent et ne plus présenter aucune substance pouvant entraver le pouvoir d'adhérence, comme de la graisse, de la cire ou des produits de polissage. Il faut également contrôler l'aptitude et la stabilité des surfaces à recouvrir à supporter des revêtements ultérieurs (poncer, en particulier, les surfaces en bois grisâtres et abîmées par les intempéries jusqu'à obtenir un support en bois stable). Remarque : observer la fiche technique du BFS n° 20 !</p> |
|--|--|

Variantes de revêtements (suite)

Préparations générales du support

Nettoyer le support, enlever en particulier les saletés, les produits corrosifs et les éléments farinants. Il faut également vérifier l'aptitude et la stabilité des anciens revêtements à supporter des revêtements ultérieurs. Nettoyer les couches anciennes et stables et effectuer un ponçage matant. Enlever complètement toutes les anciennes couches de peinture dont la stabilité est insuffisante. Traiter les zones défectueuses comme les supports non traités. Effectuer un léger ponçage intermédiaire entre chaque couche appliquée.

COUCHE DE FOND

Bois (éléments de construction en bois sans stabilité formelle et dimensionnelle ou avec une stabilité limitée) et matériaux dérivés du bois, à l'extérieur

L'humidité du bois, mesurée à plusieurs endroits et à une profondeur d'au moins 5 mm, ne doit pas dépasser 18 %.

Bois (éléments en bois avec stabilité formelle et dimensionnelle) à l'extérieur

Bois (éléments en bois avec stabilité formelle et dimensionnelle) à l'extérieur :

L'humidité du bois, mesurée à plusieurs endroits et à une profondeur d'au moins 5 mm, ne doit pas dépasser 13 %.

Poncer le bois, nettoyer les surfaces en bois résineuses, grasses et collantes avec le diluant Nitroverdünner 6220 et bien laisser les surfaces s'aérer. Les bois extérieurs menacés par le bleuissement doivent être recouverts d'une couche d'imprégnation avec le produit Bläueschutzgrund BS*.

Remarque concernant le revêtement des matériaux dérivés du bois sous forme de panneaux : pour une utilisation à l'extérieur, seuls les matériaux dérivés du bois de classe d'utilisation 3 (zones extérieures selon EN 1995-1-1) sont adaptés. Ces matériaux dérivés du bois sont décrits et classifiés dans la norme DIN EN 13986. Les exigences stipulées dans cette norme pour une utilisation en extérieur des matériaux dérivés du bois ne comprennent toutefois pas l'aptitude de ces matériaux pour un revêtement donné.

Il est déconseillé d'appliquer un revêtement lorsqu'aucune expérience n'a été faite avec celui-ci dans des conditions similaires (type de matériau, construction, influence climatique). La durabilité d'un revêtement prévu dépend en grande partie du type et de la qualité du matériau dérivé du bois.

Lorsque le matériau des panneaux et la construction sont inadaptés, il est impossible de prévoir un revêtement de protection sur les panneaux dérivés du bois surtout si ceux-ci sont directement soumis aux intempéries. Ceci s'applique également pour les éléments de construction extérieurs indirectement soumis aux intempéries, mais où l'effet de l'humidité est important (par exemple : dessous de toits). Lorsque l'humidité pénètre et ressort, des taches peuvent apparaître à la surface du revêtement ainsi que des fissures au niveau de la couche de finition sur les matériaux dérivés du bois. La condition préalable pour un revêtement sans défauts est d'obtenir des couches de finition sans fissures et qui resteront sans fissures. Les matériaux dérivés du bois peuvent être jugés d'après la stabilité naturelle du bois utilisé et, dans certains cas, par la taille et le nombre de fissures de déroulage, de nœuds et de trous provenant des nœuds. Les matériaux dérivés du bois, en feuille de contreplaqué de pin sylvestre (en particulier le pin maritime), de bouleau ou de hêtre sont, en raison de leur faible stabilité à l'extérieur, totalement inadaptés comme supports de revêtement.

Le manque de revêtement de tous les côtés ainsi que le manque de protection particulière sur les arêtes de coupe (par exemple : scellement) peuvent entraîner des dommages précoces. Remarque : Observer la fiche technique du BFS n° 18.

Appliquer une couche de fond avec Offenporig Dünnschichtlasur ou avec Bläueschutzgrund BS*

Variantes de revêtements (suite)

COUCHE INTERMEDIAIRE

pour tous les supports mentionnés ci-dessus

Sur les surfaces en bois recouvertes d'une couche de fond et sur les anciennes couches de peinture intactes, appliquer une couche intermédiaire avec Offenporig Dünnschichtlasur.

COUCHE DE FINITION

pour tous les supports mentionnés ci-dessus

Selon les exigences (DIN 927-1) et la teinte demandées, il peut être nécessaire d'appliquer jusqu'à deux couches de finition avec Offenporig Dünnschichtlasur.

* Veuillez consulter la fiche technique correspondante en vigueur.

3.203 Offenporig Dünnschichtlasur

Vernis / Glacis
Glacis pour bois

Informations sur le recyclage

Amener au centre de recyclage uniquement des emballages entièrement vides. Les restes de matériaux peuvent être recyclés conformément au code des déchets 150110 de l'Union Européenne sur les déchets.

www.herbol.ch

Toutes les informations sont conformes à l'état actuel de la technique. Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité des mises en œuvre et des supports décrits, ceux-ci doivent être considérés comme des exemples possibles. En raison de la multitude de supports et des nombreuses conditions relatives à un bâtiment, l'acheteur / l'utilisateur n'est pas dispensé de vérifier comme il se doit et sous sa propre responsabilité, l'aptitude de nos matériaux pour l'utilisation prévue et pour les conditions précises d'un objet défini. Pour le reste, les conditions générales de vente s'appliquent.

Édition: novembre 2014
Ce document perdra sa validité à la sortie d'une prochaine édition.



Akzo Nobel Coatings AG
Täschmattstrasse 16
CH -6015 Lucerne
Téléphone: +41 41 268 14 14
Fax: +41 41 268 13 18
E-mail: info@herbol.ch
www.herbol.ch

